

Communiqué du Maire de Villeneuve d'Ascq

Fermeture temporaire du groupe scolaire Calmette suite à un cas de Covid-19

J'ai appris ce 22 mai un cas de contamination par le Covid-19 d'un agent municipal ayant travaillé à l'école Calmette.

Celui a exercé ses fonctions :

- les 13, 14 et 15 mai en dehors de la présence des élèves pour procéder à l'entretien des locaux, et donc potentiellement avec les enseignants présents ;
- le 18 mai en présence des élèves et de l'équipe enseignante ;
- le 18 mai sur le temps de restauration ;

Cet agent a par ailleurs participé aux opérations de réception de fournitures livrées par des agents municipaux.

Bien qu'il n'y ait eu aucun contact direct avec les enfants et dans le respect du principe de précaution, j'ai décidé néanmoins, de fermer temporairement le groupe scolaire Calmette (écoles élémentaire et maternelle) ainsi que le Centre d'accueil et de loisirs rattaché à ce groupe scolaire, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les personnes concernées sont informées :

- soit par l'Éducation Nationale pour les familles et l'équipe enseignante,
- soit par la collectivité pour le personnel communal.

L'école et le centre d'accueil et de loisirs feront l'objet d'une désinfection et toutes les préconisations des autorités sanitaires seront strictement appliquées.

Gérard CAUDRON,
Maire
Le 23 mai 2020